

20% des emplois jeunes déjà réservés aux jeunes des cités en 2000 – par Beate

écrit par Christine Tasin | 7 novembre 2014



✘ « *C'est ainsi que bien des problèmes pourront trouver des solutions. La pratique religieuse transcende la vie.* » [disait](#) Claude Bartolone en 2000

Pardon ?

La pratique religieuse transcende-t-elle aussi la loi de 1905 ?

« *L'Etat a commencé de montrer l'exemple : 20 % des emplois jeunes sont ainsi réservés aux jeunes de nos cités.* »

La discrimination positive est une violation de l'article 6 de la Déclaration des Droits de l'Homme : « La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par leurs représentants à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens, étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents. »

<http://www.textes.justice.gouv.fr/textes-fondamentaux-10086/droits-de-lhomme-et-libertes-fondamentales-10087/declaration-des-droits-de->

lhomme-et-du-citoyen-de-1789-10116.html

« La France est devant un formidable défi démocratique. »

Oui, la France n'est pas une démocratie mais une oligarchie. Étienne Chouard parle de la vraie démocratie, ici <https://www.youtube.com/watch?v=hccvT8J0YZ0>

« Ce n'est pas aux hommes au pouvoir d'écrire les règles du pouvoir. »
<http://www.le-message.org/>

Beate

Attention, mise à jour informatique de notre site, les commentaires postés entre vendredi 7 novembre 20 heures et dimanche 10 h seront perdus.